

188

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.../F/2016 pour la fourniture du mobilier pour les nouvelles salles de classe du Lycée Communal NYARUSHANGA et des Ecoles Fondamentales (KIBIRA, JENDA-RURAL, MUGONGO et RUTAMBIRO).

Date de publication : 09/05/2017

- Date d'ouverture des offres : 08/06/2017

1. Objet

La Commune MUGONGO-MANGA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la **fourniture du mobilier pour les nouvelles salles de classe du Lycée Communal NYARUSHANGA et des Ecoles Fondamentales (KIBIRA, JENDA-RURAL, MUGONGO et RUTAMBIRO).**

2. Financement du marché

La Commune MUGONGO-MANGA a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi un budget d'investissement pour l'exercice 2017 à travers le Fonds National d'Investissement Communal «FONIC». Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Spécification du marché

2.1. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

2.2. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

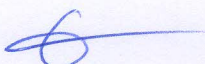
2.3. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de trois mois :

Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1. Bancs Pupitres	Pce	419	Trois mois
2. Tables	Pce	14	
3. Chaises	Pce	17	
4. Tables-bureaux	Pce	3	

4. Condition de participation

3.1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

3.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.



5.Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

4.1.Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune MUGONGO-MANGA Moyennant le paiement de soixante mille (60 000fbu) francs burundais : 30 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 30 000 fbu au compte ZY 1194 ouvert à la Poste au nom de la Commune MUGONGO-MANGA Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

4.2.Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-**Monsieur l'Administrateur** Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 8.

6.Présentation de l'offre

5.1.Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de trois cent mille francs burundais (300.000FBU).

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

5.2.Les offres doivent être soumises à : **La Commune de MUGONGO-MANGA**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7.Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8.Date limite de dépôt des offres

7.1.Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le .../... /2017 à 10 heures.

7.2.Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9.Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le ... /... /2017 à 10 h 30min précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1. Au niveau administratif il faut présenter:

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les statuts du soumissionnaire (personne morale);
4. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR;
5. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Le registre de commerce (copie);
8. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS en cours de validité ;
10. Adresse fixe et connue du soumissionnaire délivrée en original.

10.2. Au niveau technique :

- Spécifications techniques
- Acte d'engagement

10.3. Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. La soumission financière.
3. Le délai d'exécution.

N.B.L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Mugongo-Manga, le 23/05/2017

Diomède NDABAHINYUYE

**Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics.**

